



Comptes annuels 2013



CAROUGE

1. Introduction	3 - 9
2. Chiffres totaux 2013	10 - 13
3. Revenus	14 - 20
4. Charges	21 - 28
5. Investissements	29 - 30
6. Conclusion	31
7. Annexes	32

1. Introduction

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,

Le Conseil administratif a le plaisir de vous soumettre les comptes de l'année 2013.

Il vous propose de les renvoyer à la Commission des finances pour un examen approfondi. Toutefois, il entend vous fournir des explications et formuler, d'ores et déjà, les remarques suivantes :

Lors du vote du budget 2013 il avait été annoncé que si la situation économique devait se dégrader, le Conseil administratif devrait prendre des **mesures nécessaires** pour contenir certaines dépenses afin de maîtriser les charges et **réduire un éventuel déficit**.

A noter que certaines mesures ont déjà été prises lors de l'exercice 2012 et reportées également lors du budget 2013 (première version). En dépit de ces mesures, il était difficile d'équilibrer le budget malgré la vente de TELECAROUGE et une augmentation du centime était demandée. Mais nous ne reviendrons pas sur la saga du référendum. Probablement que tout le monde s'en souvient !

En bref...

Comme vous pouvez le constater à la lecture des comptes, les chiffres annoncés par l'Etat en terme de fiscalité sont bien en dessous des prévisions de CHF 1.6 mio pour les personnes physiques et de CHF 1 mio pour les personnes morales.

Dès 2012 déjà, un train d'économie ont été mise en place, ces mesures se sont poursuivies sur 2013 et ont porté leurs fruits à tel point que la mauvaise surprise des estimations fiscales ont pu être en grande partie comblées.

Pour compenser ce manque de rentrées fiscales, les services de l'administration ont dû effectuer des économies complémentaires aux économies déjà faites lors de l'exercice 2012 et lors des deux versions des budgets 2013. A noter également, que des produits extraordinaires ont été comptabilisés en plus de la vente de TELECAROUGE. Ces produits bien évidemment ne se reproduiront plus les années futures.

Dans les faits...

Du côté des charges

Les charges du personnel montrent globalement une économie d'environ CHF 61'000.—.

La **nature 30** charge du personnel fait apparaître un dépassement de CHF 448'000.—, qui **est largement compensé par le remboursement des assurances (nature 436.50) pour un montant de CHF 509'000.—**

Le personnel au sens strict (soient les natures 301 à 305) montre un dépassement de CHF 431'000.—. Ce dépassement provient de plusieurs facteurs, congés maternités, remplacement de longue durée pour maladie, accident, paiements d'heures supplémentaires ainsi que l'entrée en force des nouveaux horaires de notre police municipale et l'engagement d'apprentis supplémentaires. Le personnel intérimaire laisse apparaître un dépassement de CHF 204'000.—. A noter que cette rubrique est budgétée uniquement pour les remplacements vacances notamment des concierges et pour les missions spéciales en cours d'année, mais pas pour les absences maladies/accidents. La nature 301 et 308 doivent également être mises en relation avec la nature de revenus 436.50 (soit les remboursements des assurances) pour un total de CHF 509'000.—.

De manière générale, les charges du personnel montrent donc un différentiel en notre faveur.

La nature 31 montre une économie de CHF 1.7 mio, soit 7 % entre le budget et le réel qui s'explique par :

Nature 310

L'économie est due principalement

Description	Variation R2013 – B2013
Frais administratifs divers	20'818.25
Frais administratifs, imprimés	1'000.00
Fournitures et frais de bureau	23'305.74
Imprimés et publications	85'231.84
Plans : frais d'héliographie	1'218.27
Annonces et publicité journaux	19'550.55
Abonnements journaux et revues	544.00
Acquisitions et entretien livres	2'256.09
Acquisitions multimédias	5'163.40
Animation – information	10'798.12
Affichage culturel	1'976.45
Promotions (graphismes)	2'611.70

Nature 311

L'économie est due principalement à :

Description	Variation R2013 – B2013
Acquisitions mobilier de bureau	35'919.10
Acquisition machines de bureau	27'495.85
Ordinateur et périphériques	68'288.23
Maintenance ordinateur	19'390.63
Etude logiciel libre	14'364.55
Logiciel métier	19'849.18
Acquisitions matériel	54'701.21
Acquisitions appareils, outillage	18'269.50
Acquisitions machine, mobilier, matériel	65'735.60
Vélos	2'661.65
Acquisition matériel divers	27'043.15
Renouv. matériel sapeurs-pompiers	1'821.80
Acquisitions matériel et mobilier scolaire	1'000.00
Acquisition matériel de décoration	11'991.30

A noter quelques dépassements :

Description	Variation R2013 – B2013
Acquisitions machines	9'749.45
Acquis. mat. enlèvement de la neige	471.07
Acquisitions pour collections	1'167.25
Arbres de Noël	90.00
Acquisitions matériel et équipements sportifs	1'774.50

Nature 312

Les charges d'eau, énergie et combustible montrent une économie de CHF 242'000.—.

Nature 313

Malgré un dépassement de CHF 68'000.— pour l'enlèvement de la neige et de CHF 25'000.— pour la fourniture des véhicules (diesel, pneus, etc.) , cette nature montre une économie de CHF 231'000.— :

- ↳ CHF 164'000.— pour la fourniture pour les bâtiments (produits de nettoyage, ampoules et fournitures électriques, bois, peintures, etc.)
- ↳ CHF 13'000.— pour les fournitures de places de jeux
- ↳ CHF 31'000.— pour les produits horticoles

Nature 314

L'entretien des immeubles par des tiers montre une économie de CHF 516'000.—, ceci en tenant compte d'un dépassement de CHF 44'000.— pour l'entretien des installations sportives (notamment le déneigement d'Etoile Carouge).

Cependant, tous les autres frais d'entretien montrent des économies de :

- ↳ CHF 21'000.— pour l'entretien des installations de chaufferie
- ↳ CHF 37'000.— pour l'entretien des immeubles par des tiers
- ↳ CHF 42'000.— pour l'entretien des égouts, fontaines et bouches à égouts
- ↳ CHF 162'000.— pour l'entretien des routes, trottoirs et ponts
- ↳ CHF 55'000.— pour l'aménagement des terrains
- ↳ CHF 131'000.— pour les frais de nettoyage par des tiers
- ↳ CHF 4'000.— pour l'entretien des abris PC CHF 2'000.— et CHF 2'000.— pour l'entretien des places de jeux

Nature 315

L'entretien d'objets mobiliers par des tiers présente une économie de CHF 98'000.—. Celle-ci provient notamment de :

- ↳ CHF 35'000.— pour l'entretien des véhicules
- ↳ CHF 28'000.— pour l'entretien du mobilier et agencements
- ↳ CHF 25'000.— pour l'entretien des machines, appareils et outils

Nature 316

Cette économie de CHF 64'000.— est due notamment à :

- ↳ CHF 61'000.— pour la location de photocopieuses dans les services
- ↳ CHF 10'000.— pour le loyer charges de chauffage mazout

Cependant, nous avons un dépassement de charges de CHF 5'000.— pour les loyers immobiliers EVE les Epinettes et le CASS de l'Allobroges et de CHF 5'000.— pour les loyers pour les charges chauffage au gaz de l'EVE des Epinettes.

Nature 317

Les CHF 50'000.— d'économies réalisées sur cette rubrique proviennent de :

- ↳ CHF 21'000.— pour les courses scolaires, les classes vertes et neige
- ↳ CHF 10'000.— pour les frais de représentation et de déplacement
- ↳ CHF 10'000.— pour le transport des élèves
- ↳ CHF 5'000.— pour les indemnités de téléphone
- ↳ CHF 3'000.— pour le voyage du Conseil municipal

Nature 318

Les honoraires et prestations de service présentent une économie de CHF 658'000.—.

Cependant, les natures suivantes montrent un dépassement de CHF 212'000.—;

- ↳ CHF 74'000.— pour les frais de contentieux et honoraires divers
- ↳ CHF 78'000.— pour les frais de récupération des déchets
- ↳ CHF 11'000.— pour les frais de réception, élection de Monsieur Longchamp
- ↳ CHF 18'000.— pour des frais divers et honoraires PEJ

- ↳ CHF 18'000.— pour les frais d'organisations des promotions et des manifestations communales
- ↳ CHF 5'000.— pour les frais de votations
- ↳ CHF 8'000.— Agenda 21

Les économies pour la nature des honoraires est de CHF 872'000.—.

Comme suit :

- ↳ CHF 269'000.— pour les frais de traitement des Cheneviers exceptés les déchets agricoles
- ↳ CHF 275'000.— pour les indemnités spéciales et soldes
- ↳ CHF 87'000.— pour la poste et les télécommunications
- ↳ CHF 28'000.— pour les taxes et impôts
- ↳ CHF 50'000.— pour les frais d'expositions, activités culturelles diverses et distribution de prix
- ↳ CHF 19'000.— pour les primes d'assurances
- ↳ CHF 4'000.— pour les frais de banques et emprunts
- ↳ CHF 103'000.— pour les autres honoraires, frais d'études, frais d'expertises
- ↳ CHF 37'000.— pour l'achat de nourriture, frais de poursuites et autres frais

Nature 319

Les frais divers montrent un dépassement de CHF 690'000.— qui est dû principalement au fait de la comptabilisation des gratuités (locations salles, matériels et occupation du domaine public) qui n'était pas prévue lors de l'établissement du budget :

- ↳ CHF 594'000.— pour les différentes gratuités accordées, somme qui se trouve également dans les revenus
- ↳ CHF 66'000.— pour le vandalisme, qui n'est jamais budgété
- ↳ CHF 74'000.— pour les sinistres non remboursés, il faut tenir compte des charges dues à la tempête du 20 juin.
- ↳ CHF 109'000.— pour les charges exercices précédents non budgétées et qu'il faut mettre en relation avec les produits des exercices précédents pour une somme de CHF 1'491'000.—

A noter également les différentes économies sur les postes suivants :

- ↳ CHF 45'000.— pour les frais généraux divers
- ↳ CHF 32'000.— pour le Journal communal
- ↳ CHF 24'000.— pour l'extension et animation du marché
- ↳ CHF 14'000.— pour les frais généraux des sapeurs-pompiers
- ↳ CHF 10'000.— pour la communication et l'information

Nature 32x

Les intérêts de la dette sont également en diminution grâce à une gestion active du marché et une diminution de la dette de CHF 5 mio.

Nature 330

Cette nature est en lien avec la fiscalité pour les provisions sur risque d'impôt estimé et sur les reliquats communiquée par l'AFC ainsi que sur les pertes enregistrées par la même AFC.

Nature 331

Le différentiel entre le budget et le réel des amortissements, soit une économie de CHF 151'000.—, provient notamment des crédits clôturés en cours d'exercice (économie). Nous avons également procédé aux amortissements des crédits d'études sans réalisation. Pour cette dernière catégorie, ils n'étaient pas inscrits au budget du fait que les calculs se basent sur les investissements votés.

Nature 346

La compensation financière aux communes françaises est dans la cible annoncée lors de l'élaboration du budget puisque celle-ci montre une économie de CHF 86'000.—.

Nature 351

Les dédommagements au Canton indiquent une économie de CHF 143'000.—, expliquée comme suit :

- ↳ CHF 115'000.— pour les frais de perception des impôts (en lien avec la fiscalité)
- ↳ CHF 16'000.— pour la participation aux salaires de la FAS'e
- ↳ CHF 3'800.— pour les émoluments cartes d'identités et passeports

A noter un dépassement de CHF 8'500.— pour la participation d'acquisition de matériel et d'équipement pour la PC, ainsi que sur la rétrocession à l'Etat sur les redevances du domaine public de CHF 6'700.—.

Nature 365

Cette nature montre une économie de CHF 160'000.—.

Plusieurs économies sur les subventions « dites » pérennes ont été faites pour une somme totale de CHF 169'000.—. En revanche, quelques subventions extraordinaires non budgétées ont été versées pour un montant de CHF 31'000.—, par contre CHF 25'000.— prévues au budget n'ont pas été versées.

Nature 366

L'aide aux personnes physiques montre une économie totale de CHF 26'000.—. Cette économie provient de divers facteurs :

- ↳ CHF 5'000.— pour les camps et colonies de vacances
- ↳ CHF 3'000.— pour l'aide d'urgence aux sans abris
- ↳ CHF 10'000.— pour l'aide à l'insertion socioprofessionnelle
- ↳ CHF 12'600.— pour l'offre Agenda 21 aux habitants

En revanche, quelques dépassements ont également été effectués :

- ↳ CHF 3'000.— pour l'aide ponctuelle
- ↳ CHF 4'100.— pour la remise de cotisations

Du côté des revenus

Nature 400

Les impôts montrent un non-réalisé de CHF 1.5 mio en comparaison au budget. (cf chapitre 3.3)

Nature 401

Elle montre un écart entre le budget et le réel de CHF 1 mio en notre défaveur. (cf chapitre 3.3)

Nature 408

Il n'y a pas de fonds de péréquation financière intercommunale à recevoir en 2013, ni d'ailleurs en 2014.

Nature 409

La taxe professionnelle montre une augmentation des revenus de CHF 85'000.—.

Nature 420

Ce non-réalisé de CHF 22'000.— concerne les intérêts bancaires.

Nature 423

Un manque à gagner de CHF 145'000.— est constaté en rapport avec la location d'immeubles et de terrains, les droits de superficies, etc.

Nature 424

Indemnité CEVA de CHF 48'000.— et la vente de Télécarouge pour CHF 3'694'000.—. Concernant Télécarouge, c'est une reclassification de la nature 429.

Nature 426

En ligne avec le budget prévu + CHF 3'000.—, soit pour un total de CHF 189'000.—, ce qui correspond au dividende perçu pour le capital action de la BCGE et les intérêts en dotation du capital SIG.

Nature 427

Malgré l'augmentation des redevances pour l'occupation du domaine public de CHF 182'000.— par rapport au budget, une indemnité CEVA pour du terrain de CHF 24'000.— et l'affichage culturel supérieur au budget de CHF 28'000, les revenus des immeubles du patrimoine administratif indiquent un manque de CHF 493'000.—, dû à :

- ↳ CHF 280'000.— pour la redevance SIG
- ↳ CHF 418'000.— pour les recettes et location de parkings
- ↳ CHF 11'000.— pour les recettes Tennis Fontenette

Nature 429

Les autres revenus des biens sont en diminution de CHF 3'654'000.—, ceci est due à une reclassification du revenu de la vente de Télécrouge voir la nature 424.

Cependant, il est à noter une réalisation des actes de défaut de biens à CHF 65'000.—.

Nature 431

Les émoluments administratifs se montent à CHF 167'000.—.

Suite à la mise en place du système de réservation de salles, nos émoluments se montent à CHF 20'000.—, ceux-ci n'étaient pas comptés dans le budget 2013.

Nature 434

La plus-value enregistrée pour cette nature est de CHF 298'000.— et, est due principalement aux nouvelles zones bleues dites zones macarons montant supérieur au budget de CHF 192'000.— et CHF 245'000.— de plus par rapport au budget pour la location du matériel et équipements.

Cependant, les rentrées suivantes sont inférieures au budget de :

- ↳ CHF 64'000.— entrées et abonnements des piscines
- ↳ CHF 15'000.— recettes Flexicards CFF
- ↳ CHF 45'000.— levées des déchets industriels
- ↳ CHF 18'000.— concessions au cimetière
- ↳ CHF 6'000.— chambres mortuaires

Nature 436

Les rentrées complémentaires de cette nature se montent à CHF 624'000.—.

Cette plus-value enregistrée provient des remboursements des allocations pour pertes de gain qui doit être mise en relation avec la nature 308.

Nous avons aussi des indemnités CEVA pour dédommagements de CHF 92'000.— et CHF 39'000.— supérieur au budget pour les insertions professionnelles des jeunes (PEJ).

Nature 437

La différence s'explique par un non-réalisé de CHF 272'000.— au niveau des amendes d'ordre.

Nature 439

La plus-value vient des produits exercices précédents qu'il faut mettre aussi en relation avec les charges exercices précédents nature 319.

Nature 441

Le surplus provient des ristournes de l'Etat concernant les contraventions et amendes pour CHF 7'000.— et de la participation aux assurances contre l'incendie de CHF 29'000.—.

Nature 451

Cette différence provient de la diminution des prestations facturées à l'Etat pour l'entretien de Battelle, à mettre en relation avec l'économie dans les comptes de charges.

Nature 461

Subvention du DIP pour la salle de basket à l'école du Val D'Arve CHF 34'000.—.

Nous tenons à remercier nos collaboratrices et collaborateurs qui œuvrent tout au long de l'année pour servir des prestations de qualité à la population et aux entreprises carougeoises, malgré tous les efforts qui ont dû être fournis pendant l'année 2013 en termes budgétaire et humain.

1.1 Chiffres clés de l'exercice au 31 décembre 2013

Les comptes 2013 bouclent avec un excédent de produits de **CHF 100'749.99**.

Fonctionnement	CHF
Les revenus s'élèvent à	97'341'702.67
desquels il faut déduire les charges de	-82'251'800.48
et les amortissements du patrimoine administratif de	-14'989'152.20
pour un excédent de produits de	100'749.99
Investissements	CHF
Le total des dépenses s'élève à	9'076'451.21
dont il faut déduire les subventions de	- 77'810.00
soit une augmentation des investissements nets de	8'998'641.21
Financement des investissements	CHF
Se compose des amortissements du patrimoine administratif de	14'989'152.20
auxquels on ajoute l'excédent des produits	100'749.99
et dont on déduit les investissements nets	-8'998'641.21
pour aboutir à un excédent de financement de	6'091'260.98
Fortune	CHF
Elle augmente de	100'749.99
Bilan	CHF
Pour un total de	231'474'550.98

Revenus		CHF
Le total des revenus budgétés pour l'année 2013 s'élève à		101'943'150
+ l'augmentation des revenus de divers postes		7'183'420.07
– l'insuffisance sur d'autres postes		– 7'748'867.40
Total des revenus		101'377'702.67
Charges		CHF
Le total des charges budgétées pour l'année 2013		101'894'972
+ dépassements budgétaires		3'793'034.60
– économies sur d'autres postes		– 4'411'053.92
Total des charges		101'276'952.68
Résultat		CHF
Excédent de revenus de		100'749.99
Ecritures internes		CHF
Revenus - Charges		4'036'000.00

2. Montants totaux des comptes 2013

2.1 Comparaison des revenus avec l'année précédente et le budget

	Réel 2012	<i>Budget 2013</i>	Réel 2013
	100'977'782	101'943'150	101'377'703
Variation par rapport à 2013	399'921 0.40%	- 565'447 - 0.55%	

Dont imputations internes de CHF **4'036'000**

Pour des revenus nets de CHF **97'341'703**

2.2 Observons les charges

	Réel 2012	<i>Budget 2013</i>	Réel 2013
	100'690'509	101'894'972	101'276'953
Variation par rapport à 2013	586'444 0.58%	- 618'019 - 0.61%	

Dont imputations internes de CHF **4'036'000**

Pour des charges nettes de CHF **97'240'653**

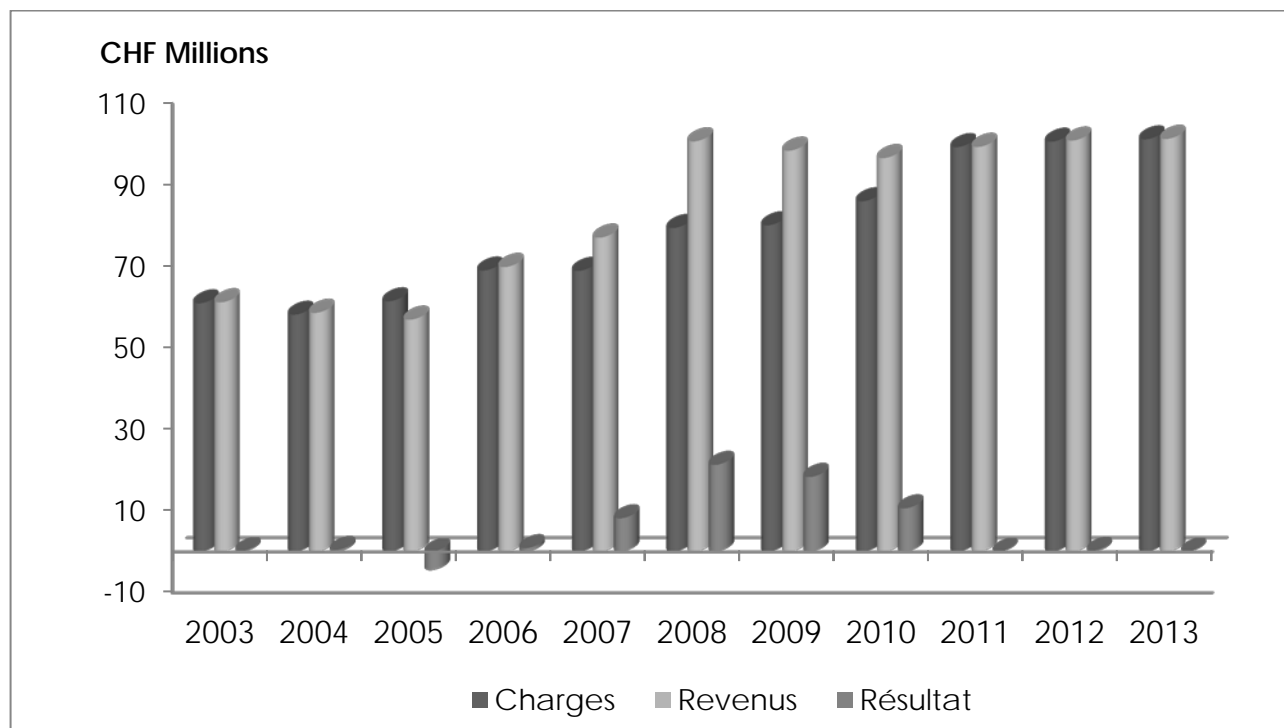
L'exercice 2013 dégage ainsi un excédent de produits de **CHF 100'750**

2.3 Evolution des charges et revenus depuis 2003

CHF '000	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Charges	60'983	58'181	61'479	69'040	68'932	79'467	80'143	86'046	99'368	100'691	101'276
Revenus	61'201	58'626	56'951	69'888	77'111	100'770	98'476	96'660	99'417	100'978	101'377
Résultat	218	445	-4'528	848	8'179	21'303	18'333	10'614	49	287	101

Depuis 2003, les charges (y.c. imputations internes) ont augmenté de plus de CHF 40 mio [+66.07%], les revenus (y.c. imputations internes) progressent d'environ CHF 40 mio [+65.65%]. A cette augmentation, il faut mettre en parallèle l'augmentation de la population qui était en 2003 de 18'479 habitants pour passer en 2013 à 20'958 [+13%], ainsi que l'indice genevois du prix à la consommation qui était en 2003 de 102.5 pour passer en décembre 2013 à 110.0, soit une variation de +7.5. Les charges par habitant en 2003 étaient de CHF 3'300.—, quant aux revenus ils étaient de CHF 3'312.—. En 2013, nous passons à CHF 4'832.— pour les charges et à CHF 4'837.— pour les revenus. En considérant l'indice du prix à la consommation, les charges et les revenus auraient dû augmenter d'environ 7.5%. L'impact des transferts de charges de l'Etat aux communes, les imputations internes et les nouvelles infrastructures publiques mises à disposition, créent cette évolution de nos charges.

Charges - Revenus

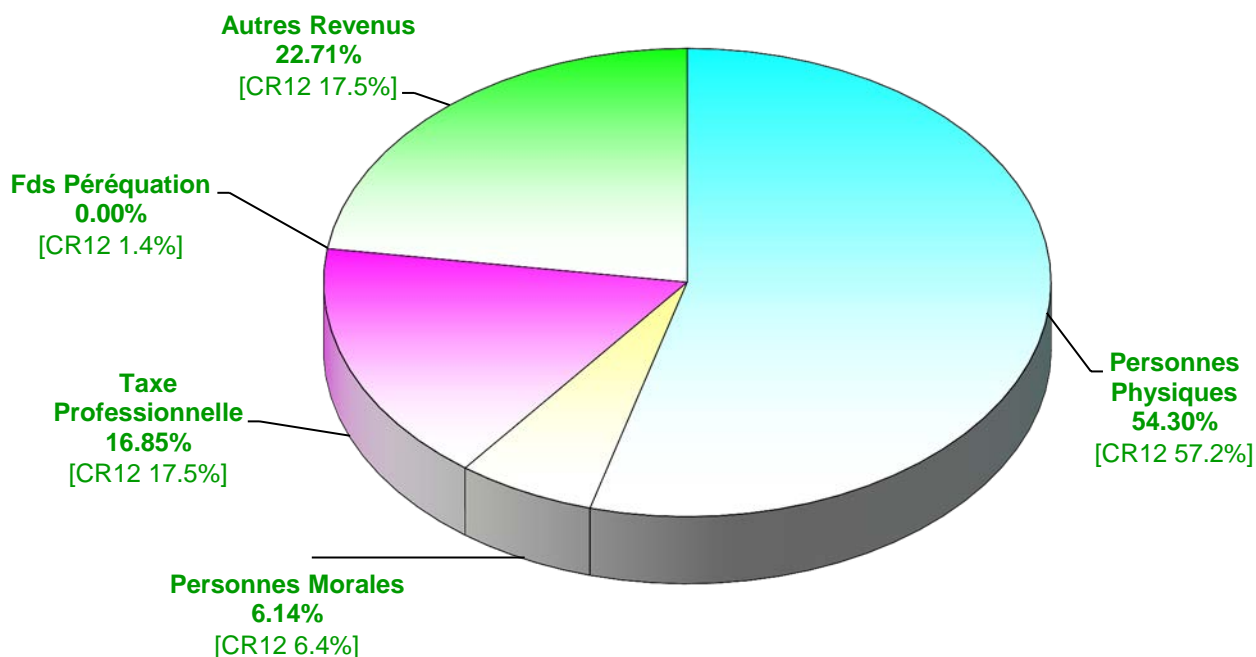


3. Revenus

3.1 La répartition des revenus est la suivante :

2013	CHF	%
Personnes physiques	55'049'725	54.30%
Personnes morales	6'224'884	6.14%
Taxe professionnelle	17'084'984	16.85%
Fds de péréquation	0	0.00%
Autres revenus	23'018'109	22.71%
Total	101'377'703	100.00%

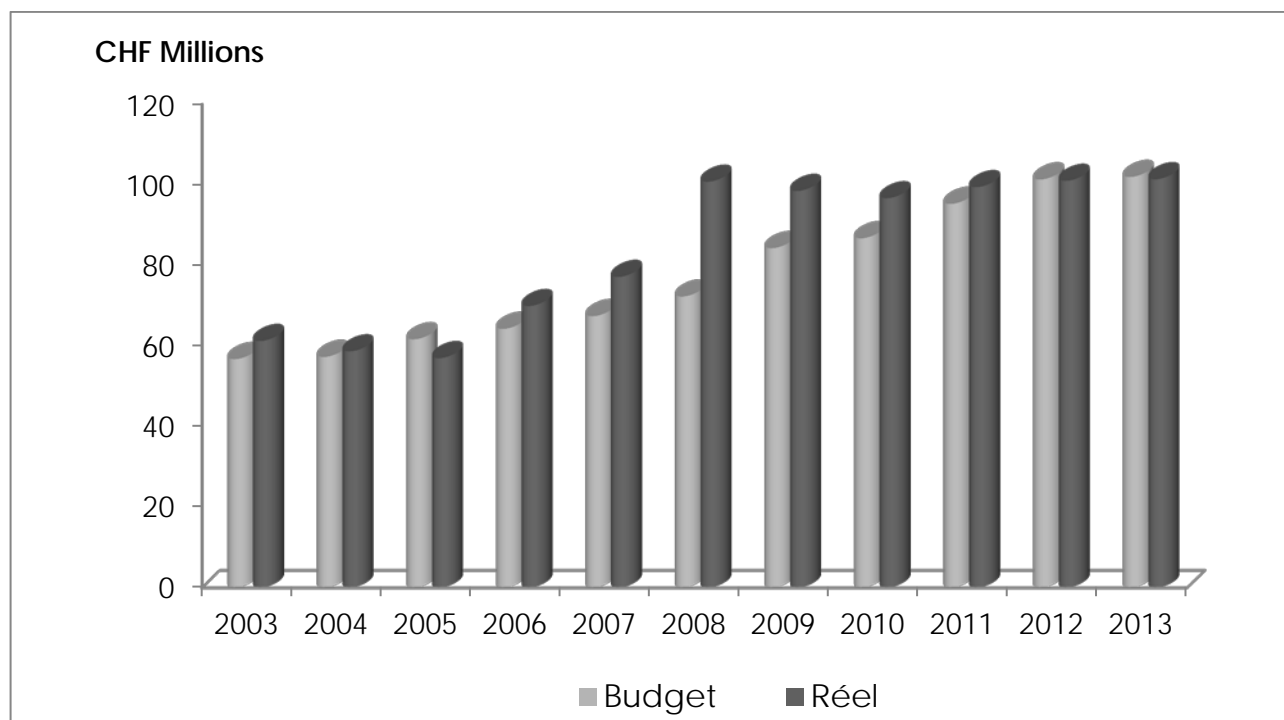
Répartition des revenus



3.2 Evolution des recettes fiscales et des revenus en général

	Réel 2009	Réel 2010	Réel 2011	Réel 2012	Budget 2013	Réel 2013
Personnes Physiques	58'336'834 59.24%	51'928'287 53.72%	55'829'050 56.16%	57'722'669 57.16%	56'572'000 55.49%	55'007'290 54.26%
Personnes Morales	4'641'230 4.71%	7'554'713 7.82%	6'884'722 6.93%	6'503'361 6.44%	7'144'000 7.01%	6'224'884 6.14%
Taxe Professionnelle	17'585'742 17.86%	18'809'485 19.46%	18'287'342 18.39%	17'625'389 17.45%	17'000'000 16.68%	17'084'984 16.85%
Fonds péréquation	1'640'585 1.67%	1'488'749 1.54%	1'456'306 1.46%	1'411'217 1.40%	0 0.00%	0 0.00%
Impôts spéciaux	0 0.00%	-434 0.00%	0 0.00%	0 0.00%	0 0.00%	0 0.00%
Impôts sur les chiens	30'718 0.03%	25'855 0.03%	24'973 0.03%	40'592 0.05%	40'000 0.04%	42'435 0.04%
Total	82'235'109 83.51%	79'806'655 82.57%	82'482'393 82.97%	83'303'228 82.50%	80'756'000 79.22%	78'359'593 77.29%
Autres [hors fiscalité]	16'240'818 16.49%	16'853'255 17.43%	16'934'579 17.03%	17'674'554 17.50%	21'187'150 20.78%	23'018'109 22.71%
Total	98'475'927 100.00%	96'659'910 100.00%	99'416'972 100.00%	100'977'782 100.00%	101'943'150 100.00%	101'377'703 100.00%

Total des revenus



3.3 Quelques commentaires concernant nos rentrées fiscales

Nous rappelons que, lorsque nous recevons du Département des finances les chiffres d'une année, **une partie importante des revenus fiscaux reste estimée**, car au moment de la clôture des comptes, les contribuables remplissent encore leur déclaration de l'année écoulée. Donc, l'estimation des recettes fiscales pour une année donnée comporte bien évidemment **un risque**.

En effet, certains éléments influençant l'impôt des communes ne peuvent être pris en compte par le Département des finances. Par exemple, les changements de domicile et de lieu de travail des contribuables intervenus dans le courant de l'année fiscale sont impossibles à appréhender. Ils ne sont connus qu'au moment de la taxation qui a lieu dans le courant de l'année qui suit. De plus, les changements d'état civil, les décès, les arrivées de nouveaux contribuables, ou encore les départs, ne peuvent pas être pris en considération du fait qu'ils sont difficiles à mesurer. Ceux-ci sont susceptibles d'avoir un fort impact pour les communes qui perdent ou gagnent un ou plusieurs contribuables importants. Cependant, lorsque l'information est disponible pour ce type de contribuables, le Département des finances en a tenu compte.

De plus, un contribuable qui quitte le canton de Genève avant le 31 décembre de l'année fiscale ne sera pas imposé à Genève, mais pour l'intégralité de l'année dans son nouveau canton d'arrivée, même s'il n'y a séjourné qu'un seul jour.

La production 2008 est composée **pour 99.9% d'impôts notifiés**, et pour + 0.8% de correctifs d'estimation sur la base des éléments déclarés par les contribuables (éléments encore sujets à d'éventuelles modifications).

La production 2009 est composée pour **98.5% d'impôts notifiés**, et pour + 0.2% de correctifs d'estimation sur la base des éléments déclarés et, encore une fois, d'éléments sujets à d'éventuelles modifications favorables ou défavorables.

La production 2010 est composée pour **94.4% d'impôts notifiés**, et pour - 0.4% de correctifs d'estimation sur la base des éléments déclarés, toujours sujets à d'éventuelles modifications.

La production 2011 est composée pour **75.2% d'impôts notifiés**, et pour + 1.3% de correctifs d'estimation sur la base des éléments déclarés, toujours sujets à d'éventuelles modifications.

La production 2012 est composée pour **58.0% d'impôts notifiés**, et pour + 0.2% de correctifs d'estimation sur la base des éléments déclarés, toujours sujets à d'éventuelles modifications.

L'estimation 2013 de la production 2012 a subi une hausse de 0.20% par rapport à l'estimation 2012. La production 2012 est composée pour 58.0% d'impôts notifiés, et pour + 0.23% de correctifs d'estimation, ce qui représente un montant de CHF 0.086 mio.

3.4 Tableaux – fiscalité

En 2012, l'estimé était de CHF 40.218 mio lors de la clôture des comptes. En 2013, l'administration fiscale nous annonce un **rectificatif en notre faveur de CHF 85'749** pour l'année 2012. Ensuite, l'administration fiscale nous annonce un différentiel en **notre faveur pour l'année 2008 de CHF 344'437, pour 2009 de CHF 99'232, de CHF 520'226 en notre faveur pour l'année 2011 et de CHF -144'861 en notre défaveur en 2010**. Comme vous pouvez le constater dans le tableau suivant, la différence de production annuelle nette s'explique par le rectificatif de l'estimé 2012, 2011, 2010, 2009 et 2008 soit **CHF 904'783**.

3.5 Personnes physiques - source des revenus

	Réel 2009	Réel 2010	Réel 2011	Réel 2012	Réel 2013
Exercice courant					
Barème ordinaire (IBO)	40'753'991	37'969'732	39'066'075	40'218'233	39'881'284
Prestation en capital	1'224'631	497'813	352'177	439'932	779'488
A la source	16'271'405	14'738'848	14'333'451	14'428'092	13'441'735
Total année courante	58'250'027	53'206'393	53'751'703	55'086'257	54'102'507
Exercices précédents	86'807	-1'278'106	2'077'347	2'636'412	904'783
Production nette	58'336'834	51'928'287	55'829'050	57'722'669	55'007'290
Nouvelles créances	-3'921'111	-4'192'769	2'793'554	2'104'497	1'830'238
Créances au bilan	24'891'178	20'698'408	23'491'962	25'596'459	27'426'697

Impôt barème ordinaire = IBO = s/revenu et fortune

Impôt prestation en capital = IPC = par exemple versement 2^o pilier = taxation séparée

3.6 Personnes morales - sources des revenus

	Réel 2009	Réel 2010	Réel 2011	Réel 2012	Réel 2013
Exercice courant	6'032'394	6'546'092	6'500'565	6'222'689	6'596'668
Exercices précédents	-1'391'164	1'008'621	384'157	280'672	-371'784
Production nette	4'641'230	7'554'713	6'884'722	6'503'361	6'224'884
Exercice suivant	370'723	510'852	637'060	677'053	736'820
Nouvelles créances	-588'437	86'373	-78'261	59'767	-144'387
Créances au bilan	668'942	755'315	677'053	736'820	592'433

3.7 Taxe professionnelle communale

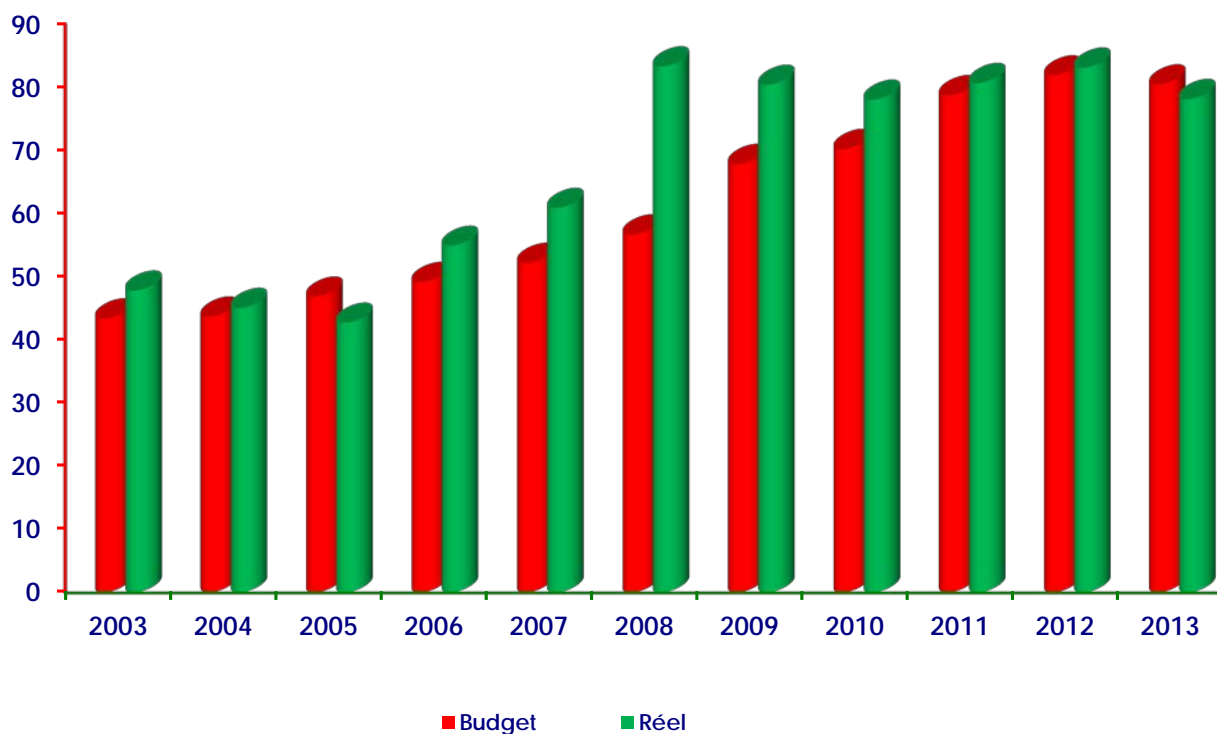
	2009	2010	2011	2012	2013
Exercice courant	16'096'807	17'618'140	16'978'596	16'786'479	16'607'929
Exercices précédents	1'488'935	1'191'345	1'286'696	811'235	473'995
Production nette	17'585'742	18'809'485	18'265'292	17'597'714	17'081'924
Nouvelles créances	844'754	-776'387	-406'841	-97'115	2'327'650
Créances au bilan	2'758'173	1'981'786	1'574'944	1'477'829	3'805'479

3.8 Valeur du centime Personnes physiques (PP) - Personnes morales (PM)

Cts	Valeur brute du centime CHF		Valeur de production d'un centime CHF		Population au 31.12		Valeur du centime par habitant CHF	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
39 PP	55'007'290	57'722'669	1'410'443	1'480'068			67.30	71.50
39 PM	6'224'884	6'503'361	159'612	166'753			7.62	8.06
Total	61'232'174	64'226'030	1'570'055	1'646'821	20'958	20'701	74.92	79.56

Total recettes fiscales [brut]

CHF Millions



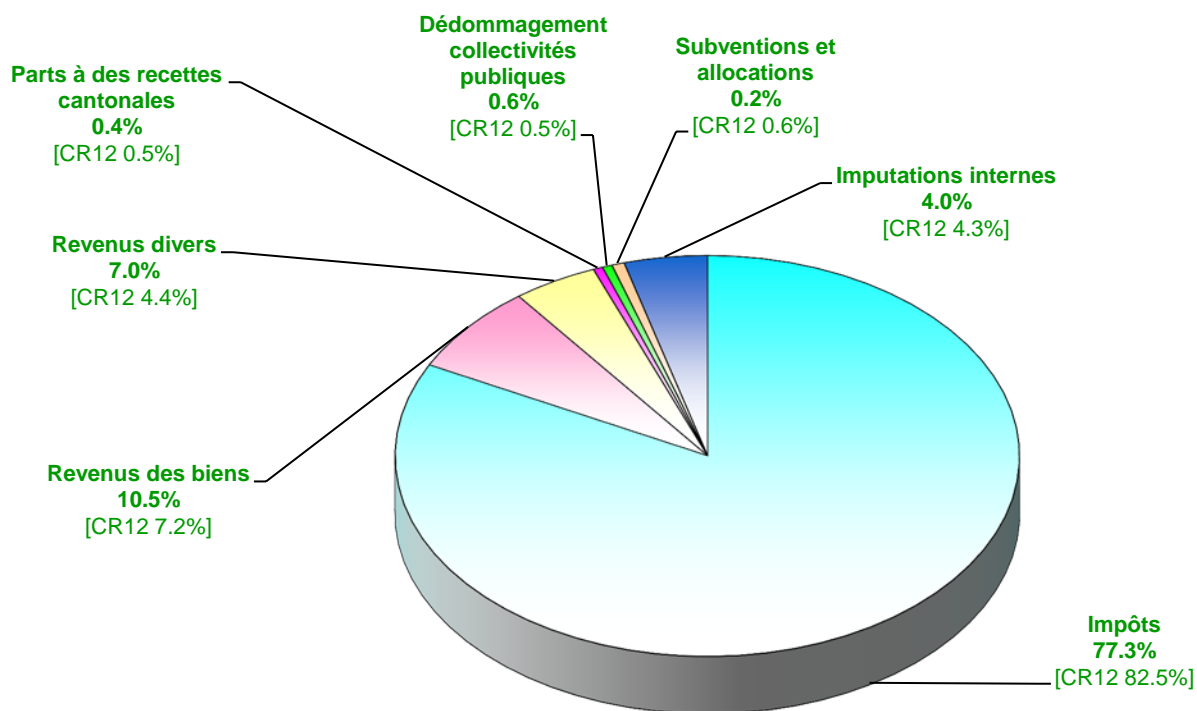
3.9 Composition des autres revenus (hors fiscalité)

Les CHF 23.02 mio des autres revenus se répartissent de la manière suivante :

Nature	Désignation	Budget 2013	Δ B13-R13	Réel 2013	%
42x	Revenus des biens	11'278'626	567'644	10'710'982	46.53
43x	Revenus divers	4'893'804	-2'169'483	7'063'287	30.69
44x	Parts à des recettes cantonales	381'000	-24'786	405'786	1.76
45x	Dédommagements collectivités publiques	612'000	-9'092	621'092	2.70
46x	Subventions et allocations	241'720	60'757	180'963	0.79
49x	Imputations internes	3'780'000	-256'000	4'036'000	17.53
	Total	21'187'150	-1'830'960	23'018'110	100%

Répartition des revenus	CHF	%
Impôts	78'359'593	77.29%
Revenus des biens	10'710'982	10.57%
Revenus divers	7'063'287	6.97%
Parts à des recettes cantonales	405'786	0.40%
Dédommagements collectivités publiques	621'092	0.61%
Subventions et allocations	180'963	0.18%
Imputations internes	4'036'000	3.98%
Total	101'377'703	100.00%

Répartition des autres revenus



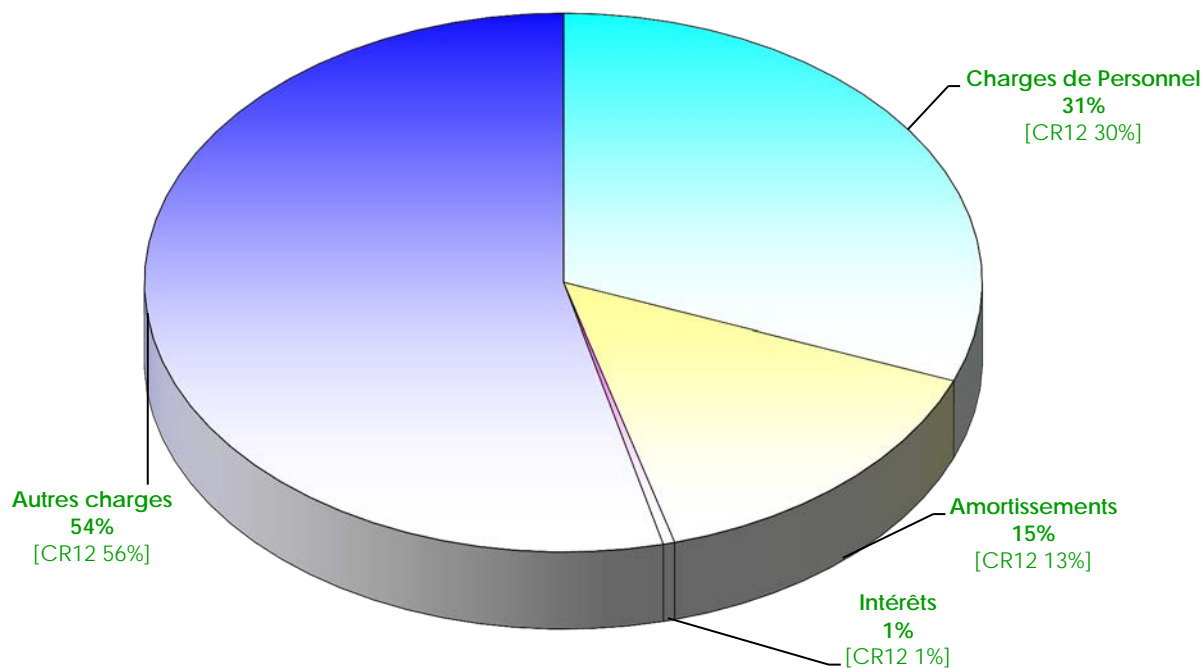
4. Charges

4.1 La répartition des charges s'effectue de la manière suivante :

	CHF	%
Charges de personnel [301-305]*	31'328'078	30.93%
Amortissements [331]	14'989'152	14.80%
Intérêts [32x]	455'380	0.45%
Autres charges	54'504'343	53.82%
Total	101'276'953	100.00%

* non compris : les remboursements des assurances (perte de gain)

Répartition des charges

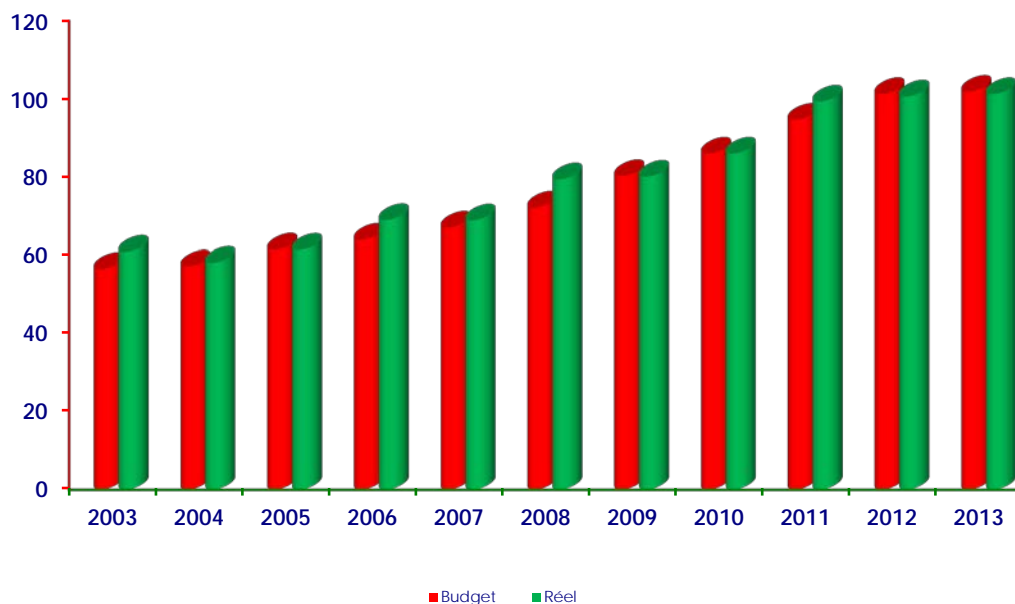


4.2 Evolution des charges en général

	Réel 2009	Réel 2010	Réel 2011	Réel 2012	Budget 2013	Réel 2013
Personnel	23'872'144 29.79%	26'085'643 30.32%	28'859'348 29.04%	30'574'194 30.37%	30'896'357 30.32%	31'328'078 30.93%
Intérêts	1'658'067 2.07%	1'318'309 1.53%	651'602 0.66%	487'407 0.48%	584'224 0.57%	455'380 0.45%
Amortissements	9'515'674 11.87%	8'842'986 10.28%	11'444'991 11.52%	12'946'424 12.86%	15'139'918 14.86%	14'989'152 14.80%
Autres	45'097'475 56.27%	49'799'201 57.87%	58'412'160 58.78%	56'682'484 56.29%	55'274'473 54.25%	54'504'342 53.82%
Total	80'143'360 100.00%	86'046'139 100.00%	99'368'101 100.00%	100'690'509 100.00%	101'894'972 100.00%	101'276'953 100.00%

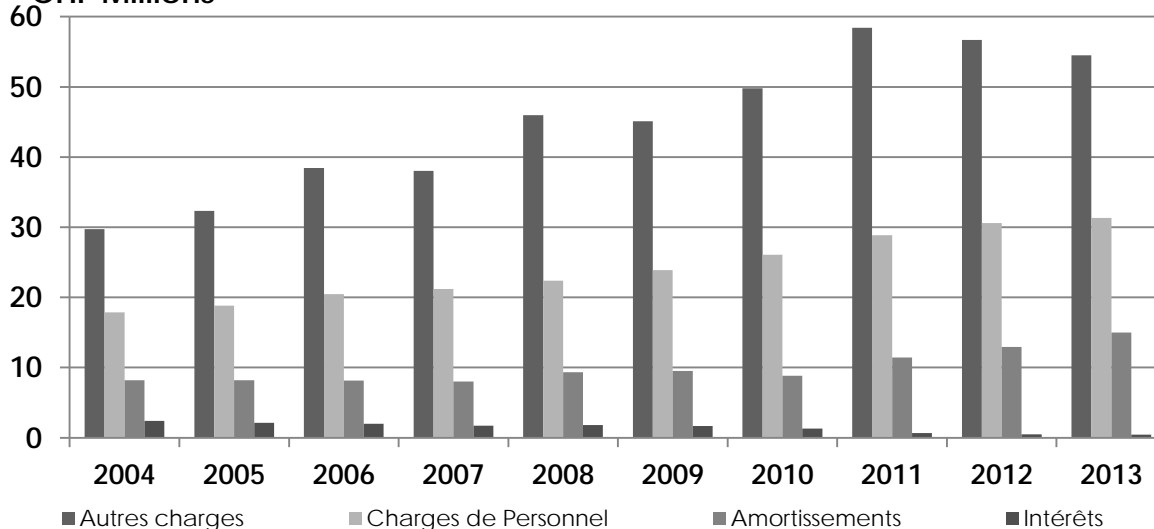
Total des charges

CHF Millions



Charges

CHF Millions



4.3 Traitement du personnel

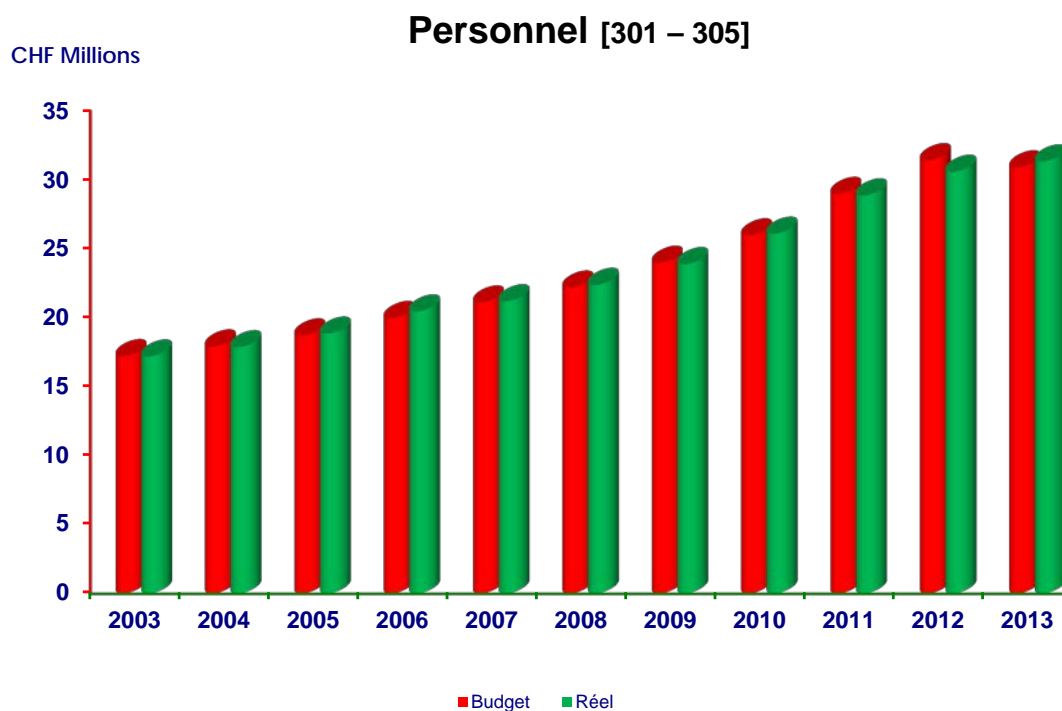
Les charges du personnel montrent globalement une économie d'environ CHF 61'000.—.

La **nature 30** charge du personnel fait apparaître un dépassement de CHF 448'000.—, qui **est largement compensé par le remboursement des assurances (nature 436.50) pour un montant de CHF 509'000.—.**

Le personnel au sens strict (soient les natures 301 à 305) montre un dépassement de CHF 431'000.—. Ce dépassement provient de plusieurs facteurs, congés maternités, remplacement de longue durée pour maladie, accident, paiements d'heures supplémentaires ainsi que l'entrée en force des nouveaux horaires de notre police municipale et l'engagement d'apprentis supplémentaires.

Le personnel intérimaire laisse apparaître un dépassement de CHF 204'000.—. A noter que cette rubrique est budgétée uniquement pour les remplacements vacances notamment des concierges et pour les missions spéciales en cours d'année, mais pas pour les absences maladies/accidents. La nature 301 et 308 doivent également être mises en relation avec la nature de revenus 436.50 (soit les remboursements des assurances) pour un total de CHF 509'000.—.

De manière générale, les charges du personnel montrent donc un différentiel en notre faveur.



4.4 Amortissements

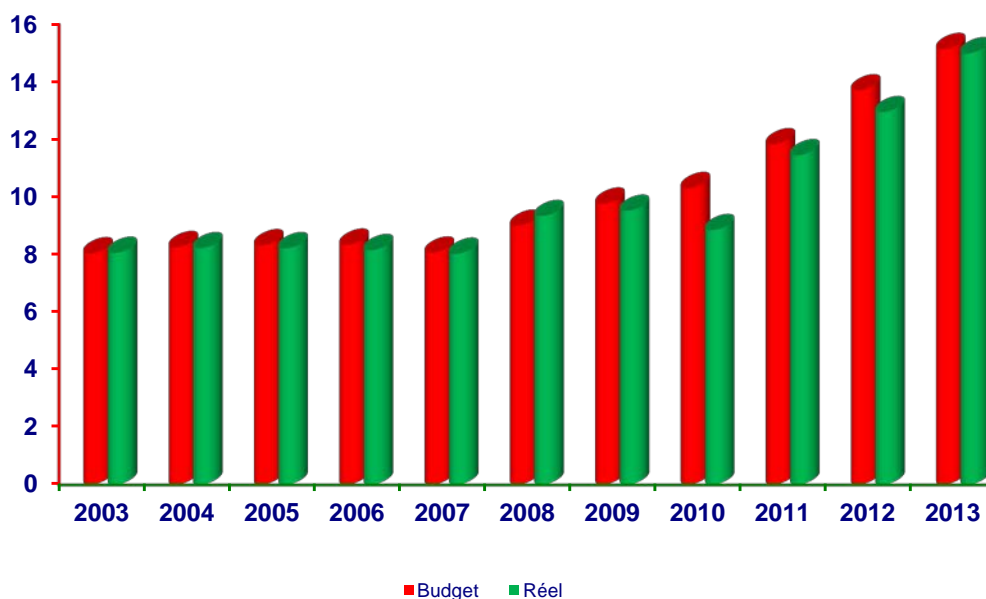
Toutes les lignes d'amortissements, à quelques exceptions près, correspondent à ce qui avait été budgété. Certains amortissements ont été ajustés, du fait que le crédit concerné s'est terminé pendant l'exercice 2013 (cf. liste des amortissements).

4.5 Evolution des amortissements

CHF '000	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Budget	8'039	8'250	8'314	8'334	8'059	8'995	9'763	10'305	11'828	13'704	15'140
Réel	8'050	8'212	8'212	8'147	8'020	9'332	9'516	8'843	11'445	12'946	14'989

Amortissements

CHF Millions



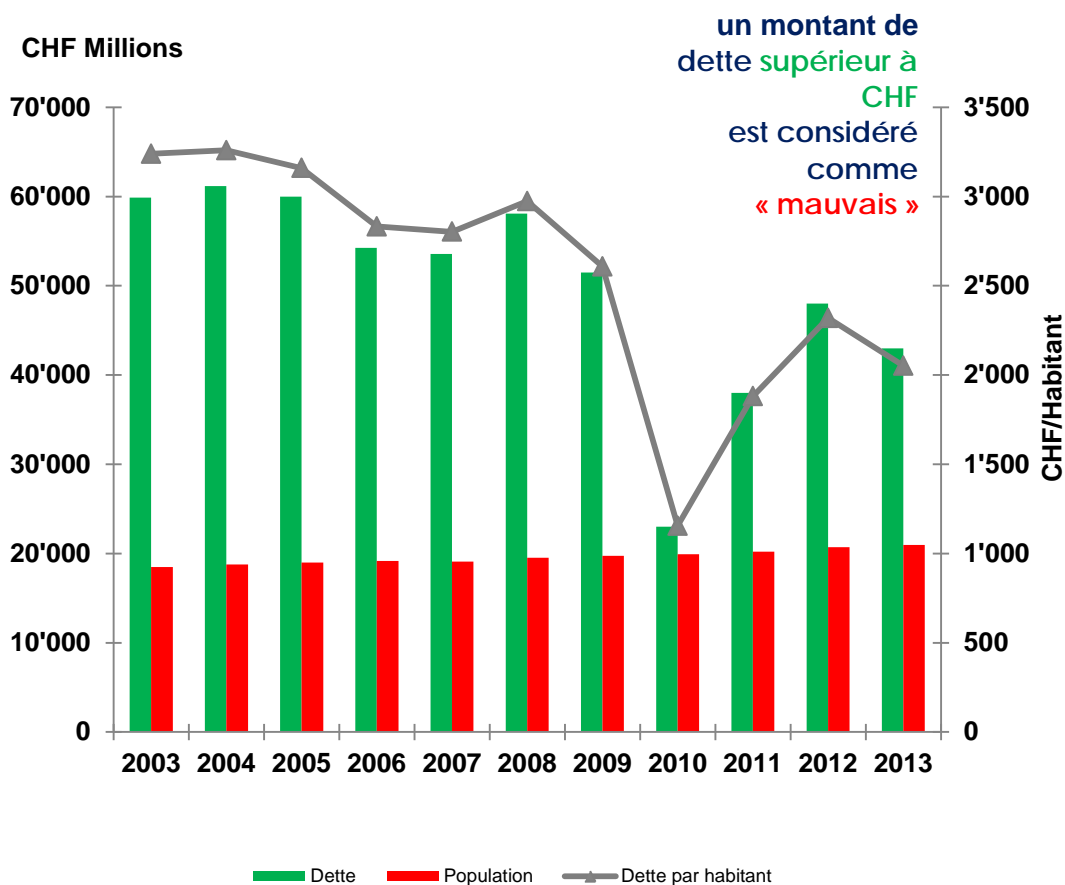
4.6 Intérêts de la dette et dette par habitant

La charge d'intérêts s'élève à CHF 0.455 mio pour un total d'endettement de CHF 43.0 mio. La dette par habitant s'élève à **CHF 2'052 contre CHF 2'319** en 2012.

En 2013, la dette a diminué de CHF 5.0 mio.

CHF	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Budget	3'384	2'690	2'564	2'245	2'177	1'938	2'177	1'397	642	518	584
Réel	3'053	2'406	2'107	2'000	1'709	1'787	1'658	1'318	652	487	455

Dette par habitant



4.7 Composition des autres charges

Les CHF 54.504 mio des autres charges se répartissent de la manière suivante :

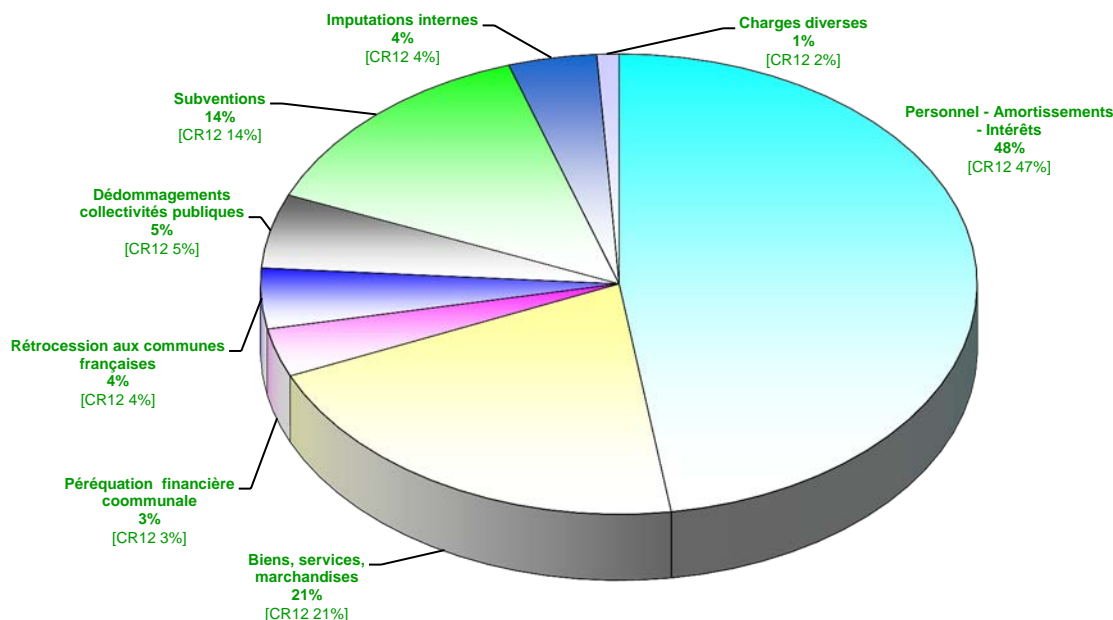
Nature	Désignation	Budget 2013	Δ B13-R13	Réel 2013
31x	Biens, services, marchandises	22'732'127	1'693'166	21'038'961
330	Patrimoine financier	314'000	-1'073'429	1'387'429
341	Péréquation financière intercommunale	3'442'180	0	3'442'180
346	Rétrocession aux communes françaises	4'394'934	86'164	4'308'770
35x	Dédommagements à des collectivités publiques	5'417'597	143'262	5'274'335
36x	Subventions accordées	14'071'555	194'129	13'877'426
39x	Imputations internes	3'780'000	-256'000	4'036'000
*	Autres charges	1'122'080	-17'161	1'139'241
Total		55'274'473	770'131	54'504'342

4.8 Répartition des charges

2013	CHF	%
Personnel - Amortissements - Intérêts	48'160'040	47.55%
Biens, services, marchandises	21'038'961	20.77%
Péréquation financière intercommunale	3'442'180	3.40%
Rétrocession aux communes françaises	4'308'770	4.25%
Dédommagements à des collectivités publiques	5'274'335	5.21%
Subventions accordées	13'877'426	13.70%
Imputations internes	4'036'000	4.00%
*Autres charges	1'139'241	1.12%
Total	101'276'953	100.00%

300	Autorités et commissions	442'038
306	Prestations en nature [vêtements, chaussures, nettoyages]	127'036
307	Prestations aux pensionnés	73'576
308	Personnel intérimaire	254'850
309	Autres charges du personnel	241'740
Total		1'139'241

Répartitions des autres charges



4.9 Provisions et estimations

Comme nous le répétons depuis 2001, avec l'entrée en vigueur du système postnumerando, les communes ont été confrontées à un nouveau procédé d'estimation cantonale sur les revenus fiscaux.

Vu qu'une partie des recettes fiscales sont des estimations [pour 2013 CHF 40.304 mio sur une production annuelle nette de CHF 55.007 mio], il y a donc **un risque de n'encaisser qu'une partie de cette estimation**.

Dès lors, **nous devons nous prémunir et nous couvrir contre ce risque** et c'est là qu'interviennent les provisions sur l'estimation de l'Etat.

C'est pourquoi **nous constituons une provision** pour l'année, et au fur et à mesure que le Département des finances nous informe de l'avancement des taxations des années antérieures, nous procédons à la dissolution de ces provisions. Ces montants, une fois que le risque ou une partie du risque a disparu, seront réintégrés dans nos comptes.

Les provisions sont en accord avec les règles comptables, avec nos réviseurs et bien évidemment avec le Service de surveillance des communes.

Situation de nos provisions depuis 2010.

Nature 330	PP	PM	Total
Constitution provision 2013	3'988'000	659'000	4'647'000
Dissolution provision 2012	-3'174'000	-444'000	-3'618'000
Dissolution provision 2011	-1'097'000	-210'000	-1'307'000
Dissolution provision 2010	-473'000	0	-473'000
Ecriture 2013	-756'000	5'000	-751'000
Bilan	PP	PM	Total
Pour 2013	3'988'000	659'000	4'647'000
Pour 2012	847'000	178'000	1'025'000
Pour 2011	809'000	190'000	999'000
Pour 2010	223'000		223'000
Total bilan au 31.12.2013	5'867'000	1'027'000	6'894'000

cf. rapport fiduciaire liste des principales vérifications effectuées.

Compte tenu des données du Département des finances sur l'ancienneté des reliquats, la provision pour reliquat sur les personnes physiques et les personnes morales a diminué de CHF 0.75 mio. Pour mémoire, nous avons modifié la méthode d'évaluation de ces reliquats en appliquant des taux différents depuis les comptes 2005. Plus les sommes dues sont anciennes, plus le risque est élevé et de fait, plus le taux appliqué est haut.

4.10 Solde des reliquats

Personnes physiques			Personnes morales		
	2012	2013		2012	2013
IBO <= 2000	0	45'290.34	2000	996.84	2'337.57
IBO 2001	0	0	2001	12'473.25	9'692.24
IBO 2002	107'965.87	91'303.52	2002	4'550.52	9'702.46
IBO 2003	157'764.63	121'140.17	2003	10'484.55	12'059.94
IBO 2004	155'278.96	184'265.41	2004	4'008.57	14'335.59
IBO 2005	101'684.41	157'560.60	2005	26'581.35	21'154.50
IBO 2006	142'663.40	194'054.76	2006	27'453.03	14'553.55
IBO 2007	307'043.42	222'251.26	2007	118'814.36	102'271.81
IBO 2008	690'120.66	442'192.13	2008	0	19'031.53
IBO 2009	1'159'509.16	682'712.47	2009	103'506.25	46'375.87
IBO 2010	3'935'070.86	1'289'798.82	2010	177'278.17	54'102.28
IBO 2011	6'921'009.91	3'614'490.27	2011	243'620.17	102'640.34
IBO 2012	11'893'204.03	6'678'945.59	2012	671'295.85	225'730.25
IBO 2013	0	13'679'974.04	2013	-664'243.21	974'306.22
IPC <= 2008/2009	1'415.84	1'142.91	2014	0	-1'015'861.19
IPC 2010	687.08	333.98			
IPC 2011	6'372.80	623.00			
IPC 2012	16'667.99	2'080.76			
IPC 2013	0	18'537.14			
Total	25'596'459.02	27'426'697.17	Total	736'819.70	592'432.96

Impôt barème ordinaire = IBO = s/revenu et fortune

Impôt prestation en capital = IPC = par exemple versement 2^e pilier = taxation séparée

4.11 Taux de provision personnes physiques & morales

2012	2013
➤ 100 % pour les créances de 2004	➤ 100 % pour les créances de 2005
➤ 100 % pour les créances de 2005	➤ 100 % pour les créances de 2006
➤ 90 % pour les créances de 2006	➤ 90 % pour les créances de 2007
➤ 80 % pour les créances de 2007	➤ 80 % pour les créances de 2008
➤ 70 % pour les créances de 2008	➤ 70 % pour les créances de 2009
➤ 60 % pour les créances de 2009	➤ 60 % pour les créances de 2010
➤ 50 % pour les créances de 2010	➤ 50 % pour les créances de 2011
➤ 40 % pour les créances de 2011	➤ 40 % pour les créances de 2012
➤ 30 % pour les créances de 2012	➤ 30 % pour les créances de 2013

Le taux moyen pratiqué sur l'ensemble des reliquats s'élève à **42.41 %**.

Bien évidemment, plus nous nous éloignons d'une année donnée plus le risque devient important. C'est pourquoi nous augmentons la provision des années antérieures de 10% par rapport à l'année précédente. L'augmentation est due à une adaptation du mode de répartition de la perception qui, précédemment, était influencée par le taux de notification, et qui avait pour effet de "privilégier" les communes aux taxations simples. Dès 2005, toutes les communes sont sur le même pied d'égalité et se voient attribuer une perception en proportion de leur production, ceci en partant de la perception totale de l'Etat.

Les taux appliqués pour les provisions ont été réadaptés à la situation économique.

Cette méthode est en accord également avec les règles comptables, avec nos réviseurs et bien évidemment avec le Service de surveillance des communes.

5. Investissements

Investissements bruts	CHF	9'076'451
Subventionnements	CHF	-77'810
Investissements nets	CHF	8'998'641

Pour l'année 2013, **80 projets** sont concernés.

86.23% des CHF 9'076'451 bruts se répartissent principalement sur **22 projets**.

Principaux projets

CHF

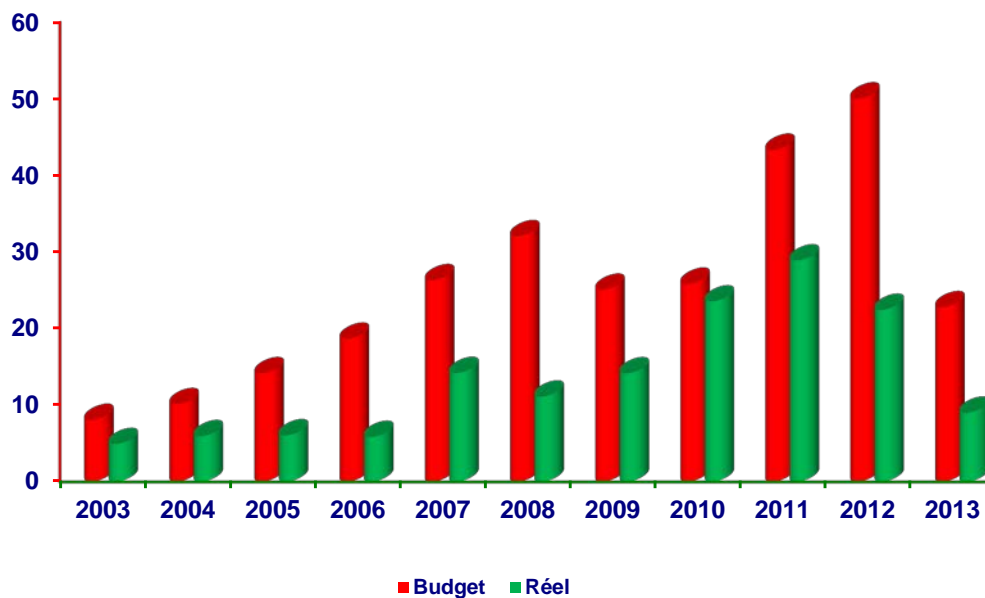
Crédit de construction pour la mise en conformité des installations du stade de la Fontenette selon les normes de la Challenge League et du DCTI	1'917'615.17
Aménagement du secteur Montfalcon en zone 30 km/h	1'099'585.85
Crédit de construction pour la réalisation d'un demi-groupe scolaire de la Vigne-Rouge situé à Grange-Collomb: Travaux de construction	842'387.75
Construction des collecteurs d'eaux usées et pluviales du secteur Montfalcon	837'672.50
Crédit d'étude pour la réalisation d'un bâtiment communal destiné à accueillir les locaux de l'école des Pervenches, des locaux de musique et de sociétés ainsi que des locaux d'archives	308'319.35
Collecteurs du secteur Jacques-Dalphin	242'730.52
Crédit de construction destiné à l'aménagement des locaux du rez-de-chaussée et du sous-sol de la Maison Delafontaine	233'211.17
Rue de Veyrier, route, réfection de la chaussée	231'173.20
Crédit destiné à l'étude, l'acquisition et l'installation d'un dispositif de vidéo surveillance pour deux zones du territoire communal	205'587.40
Crédit d'étude pour la transformation du bâtiment sis, 92 route du Val d'Arve, destiné aux activités des services travaux-voirie-environnement, construction et aménagement des pompiers, des sauveteurs auxiliaires et des samaritains	205'503.25
Crédit destiné à la création de zones blanches à horodateurs	187'890.30
Crédit destiné à la création d'une zone bleue à macarons	170'844.70
Crédit de construction destiné à l'aménagement de treize abribus sur le territoire de la Ville de Carouge, mobilier	163'098.20
Aménagement pour les piétons, cycliste, "réseau vert itinéraires 1 à 7"	155'631.25
Crédit extra 2010, école des Pervenches, remplacement d'une chaudière	149'320.55
Crédit extra 2012, Centre sportif des Pervenches, Modernisation chauffage	140'000.00
Crédit de construction pour relier en fibre optique les bâtiments communaux, 1ère étape	135'310.00
Crédit d'étude préliminaire pour la reconstruction du théâtre de Carouge, sis rue Ancienne 37 & rue Joseph-Girard 13	132'492.50
Crédit d'étude destiné à la réalisation d'équipements publics (restaurant scolaire, locaux parascolaires, salle de quartier, locaux de musique, buvette, espace de loisirs, parking public) dans le nouveau quartier d'habitation de la Fontenette anciennement dénommé "Les Familia"	127'156.55
Crédit de construction destiné à l'aménagement de treize abribus sur le territoire de la Ville de Carouge, construction	122'618.00
Crédit de construction pour le réaménagement de la bibliothèque de Carouge et l'assainissement des dépôts du Musée de Carouge	111'624.12
Crédit de construction pour la réalisation d'un bâtiment provisoire pour le service de la sécurité publique de la Ville de Carouge au boulevard des Promenades	106'620.65
Total	7'826'392.98

5.1 Investissements nets

CHF '000	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Budget	8'067	10'140	14'170	18'682	26'326	32'073	25'075	25'860	43'361	50'064	22'795
Réel	4'927	5'949	6'059	5'855	14'194	11'114	14'161	23'546	28'908	22'454	8'999

Investissements nets

CHF Millions



6. Conclusion

Le Conseil administratif, en guise de conclusion, souhaite faire les commentaires suivants :

Les contraintes imposées au Conseil administratif afin d'économiser un maximum pour combler la diminution des recettes fiscales ainsi que le refus de l'augmentation du centime **ont été largement atteints**. Par ailleurs, des économies substantielles supplémentaires comme par exemple dans les biens, services et marchandises ont été **bien plus grandes que les objectifs fixés par le budget**. En outre, il faut garder à l'esprit que les estimations de l'Etat restent toujours extrêmement difficiles à appréhender, les résultats fiscaux pour 2013 le démontrent bien. Les difficultés économiques rencontrées en 2013 et probablement lors des exercices futurs devront nous faire réfléchir sur la fiscalité et les prestations proposées à la population, tout en ayant à l'esprit que les charges incompressibles totalisent environ un 75% de notre budget.

Comme déjà évoqué, il faut bien avoir à l'esprit qu'une partie des économies réalisées **ne peuvent être inscrites dans le temps**. En effet, comme annoncé en introduction, certaines économies ont été réalisées sur des entretiens de biens (matériels, bâtiments, informatique). Des entretiens reportés coûtent beaucoup plus s'ils sont trop décalés dans le temps.

A noter également, qu'une administration qui réduit ses budgets de fonctionnement et d'investissement fait ressentir **une altération dans les prestations délivrées** aux administrés et contribuables, et par conséquent sur l'économie des commerces carougeois qui par effet boule de neige va se ressentir à son tour dans la fiscalité (PP, PM, TPC) de la Commune.

Cependant, quelques observations doivent être prises en compte. La marge du Conseil administratif pour combler le manque de recette ainsi que les charges incompressibles (75 % : salaires, amortissements, intérêts, subventions, GIAP, FAS'e, ACG, SIS, gestion des déchets, impôts) réduisent fortement le champ d'action pour trouver dans un futur proche de nouvelles économies. Il faut relever que pour l'exercice 2013, des éléments exceptionnels ont permis de clôturer dans les chiffres noirs : la comptabilisation d'un revenu extraordinaire de CHF 675'000.— (régulation d'un compte de préfinancement) ainsi que les indemnités reçues dans le cadre du chantier CEVA à hauteur de CHF 165'000.—. Sans ces éléments, qui ne se répéteront pas les années suivantes, les comptes 2013 malgré des économies complémentaires effectuées après le vote du budget bis, seraient dans le rouge.

La dette de 2013 est en diminution de CHF 5 mio, elle passe de CHF 48 mio. à CHF 43 mio.

Comme vous pouvez le constater dans le tableau ci-dessous, les charges en lien avec la fiscalité ainsi que les écritures internes, montrent des charges pour CHF 95 mio. A noter également que nous comptabilisons également les « gratuites », ce qui a un impact sur nos charges de fonctionnement.

Charges 2013		Résultats 2013		Recettes 2013
avant écritures internes	95'853'523.54		97'341'702.67	avant écritures internes
		1'488'179.13		
Risques impôt estimé	-751'000.00			
Perte sur débiteurs	2'138'429.14			
Ecritures internes	4'036'000.00		4'036'000.00	Ecritures internes
	5'423'429.14		4'036'000.00	
Charges				Recettes
après écritures internes	101'276'952.68		101'377'702.67	après écritures internes
Résultat comptable 2013		100'749.99		